



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Dévoilement du Plan de mobilité durable intégrée pour le territoire de la MRC de Portneuf

Cap-Santé, le 5 juin 2024 – C'est avec fierté que la MRC de Portneuf et son partenaire, la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP), dévoilent aujourd'hui l'aboutissement d'une vaste démarche amorcée en 2021 et qui a mené, le 15 mai dernier, à l'adoption par le conseil de la MRC de Portneuf d'un premier Plan de mobilité durable intégrée pour le territoire.

Débutée avec la mise sur pied de la Table de concertation en mobilité durable en 2021, la démarche a franchi plusieurs étapes-clés pour en arriver à sa finalité, notamment la réalisation d'un portrait de l'offre de transport de personnes, des consultations sur les besoins, les enjeux et les pistes de solution et la phase ultime d'élaboration du plan. C'est la firme Vecteur 5 qui a assuré la réalisation du plan, accompagnée par la MRC, la CTRP et la Table de concertation en mobilité durable.

Une vision et des objectifs inspirants

Le travail collaboratif a permis d'établir une vision définissant ce à quoi aspire la MRC de Portneuf en matière de mobilité sur un horizon de 15 ans :

« En 2040...

Grâce à des services de transport diversifiés, accessibles, inclusifs et intégrés, un réseau de transport actif étendu, connecté et sécuritaire, ainsi que des pratiques d'aménagement du territoire qui favorisent la proximité des résidences, des emplois et des services, les Portneuvois et Portneuvoises réalisent des déplacements efficaces et durables qui contribuent à leur bien-être et à la qualité de leur milieu de vie. »

Dans une perspective de soutenir la mobilité durable, le plan poursuit quatre grands objectifs qui ultimement visent l'amélioration du milieu de vie qu'est Portneuf et ses municipalités constituantes :

- ➔ Améliorer et diversifier les services de mobilité durable dans la MRC;
- ➔ Assurer un accès équitable aux services et aux opportunités du territoire portneuvois;
- ➔ Soutenir les municipalités dans la bonification des milieux de vie afin qu'ils soient attractifs et sécuritaires pour la réalisation de déplacements en transport actif;
- ➔ Assurer un financement réaliste et pérenne de la mobilité durable.

Un plan d'action ambitieux, concret et réaliste

L'adoption du PMDI n'est pas une finalité en soi, mais le début d'un vaste chantier par la mise en œuvre d'actions concrètes pour soutenir la mobilité durable dans les prochaines années. Le plan regroupe une quinzaine d'actions qui s'articulent autour de quatre grands axes :



« Le conseil d'administration et moi ainsi que nos employés sommes fiers d'avoir participé à la création du Plan de mobilité durable intégrée qui vous est présenté ici. Ce PMDI orientera les développements à venir pour la CTRP et nous sommes convaincus que sa mise en œuvre donnera un nouvel essor au transport collectif et adapté pour la communauté portneuvoise. »

Yvan Barrette, président de la Corporation de transport régional de Portneuf

« C'est avec une immense fierté que nous procédons aujourd'hui au dévoilement du tout premier Plan de mobilité durable intégrée pour le territoire de la MRC de Portneuf. Ce premier plan de mobilité se veut être au centre de notre vision régionale et servir de repère pour l'ensemble des intervenants concernant les nombreuses opportunités et stratégies pouvant être déployées au cours des prochaines années. Porteur s'appuyant sur un vaste exercice de concertation et de consultation auprès de nos nombreux partenaires, ce plan de mobilité durable porte la signature des citoyennes et citoyens de notre magnifique territoire et de ses représentants. À la fois ambitieux, innovant et pragmatique, je suis enthousiasmé à l'idée de voir ce premier plan nous permettre de déployer des solutions et des actions concrètes et durables pour répondre aux différents enjeux sociaux, économiques et environnementaux face auxquels nous devons agir. Ce premier plan de mobilité a été attendu et espéré, il nous revient maintenant à le mettre en application. J'invite l'ensemble de la population du territoire à s'engager dans cette démarche et à soutenir les efforts pour faire de Portneuf une région exemplaire en matière de mobilité durable. »

Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf

« Avec ce nouveau plan, nous disposons désormais d'une boussole qui va nous permettre d'atteindre un cap, celui où nous pouvons offrir à nos concitoyennes et concitoyens des solutions de transport efficaces, innovantes, diversifiées et accessibles. En agissant sur la mobilité durable, on favorise incontestablement l'attractivité et le dynamisme de Portneuf. Je félicite la MRC de Portneuf ainsi que tous les acteurs impliqués dans cette remarquable démarche, qui a notamment bénéficié d'une aide de 36 000 \$ du Fonds de la région de la Capitale-Nationale. Tous ensemble, faisons de Portneuf un exemple à suivre en matière de mobilité durable. »

Vincent Caron, député de Portneuf

La réalisation du Plan de mobilité durable intégrée a été rendue possible grâce aux engagements financiers du Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural d'Infrastructure Canada, du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) et de la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP).

De plus, il est important de mentionner que ce plan a fait l'objet d'une évaluation d'impact sur la santé (EIS), dans le cadre d'une collaboration avec la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

En terminant, la MRC de Portneuf et la Corporation de transport régional de Portneuf tiennent à remercier les citoyens et les différents intervenants ayant participé à l'une ou l'autre des étapes de la démarche. Ils remercient également les membres de la Table de concertation en mobilité durable pour leur précieuse collaboration.

Le Plan de mobilité durable intégrée est disponible à portneuf.ca/amenagement-territoire/mobilite-durable/

À propos de la MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de trois territoires non organisés regroupant plus de 55 000 citoyens, sur une superficie de 4 095 km². Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

– 30 –

Source et information :

M^{me} Stéphanie Poiré
Agente de développement régional
MRC de Portneuf
Tél. : 418 285-3744, poste 230
stephanie.poire@mrc-portneuf.qc.ca

M^{me} Maryse Perron
Directrice générale
Corporation de transport régional de Portneuf
Tél. : 418 337-3686
mperron@transportportneuf.com